

“UNE SEULE SANTÉ” APPLIQUÉE À
L'ANTIBIORÉSISTANCE : LE TEMPS DES ACTIONS »

Fiches de recommandations de bonnes pratiques d'usage des antibiotiques .

Colloque 17 novembre 2015
Jacqueline Bastien SNGTV



sngtv
SOCIÉTÉ NATIONALE DES
GROUPEMENTS TECHNIQUES
VÉTÉRINAIRES



Fiches de bonnes pratiques de l'antibiothérapie

– Etat des lieux

→ Cadre : mesure 6 du plan Ecoantibio 2017

- « Développer des guides de bonnes pratiques de la prescription d'antibiotiques »
- Rédaction confiée aux OPV à vocation technique

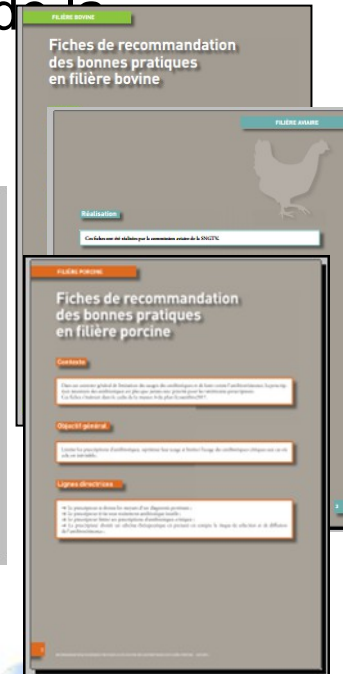
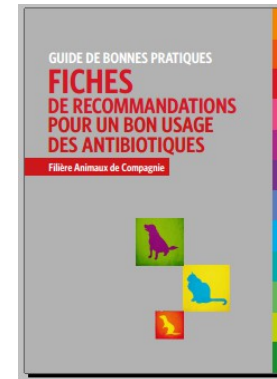
→ 70 fiches réalisées

- En production animale par les commissions techniques de la SNGTV
- Pour les animaux de compagnie par l'AFVAC
- D'autres à suivre

→ Relecture par un GT de l'ANMV

→ Un point déterminant

- l'adoption par les prescripteurs



Fiches de bonnes pratiques de l'antibiothérapie

– Lignes directrices

- Le prescripteur se donne les moyens d'un diagnostic le plus pertinent possible,
- le prescripteur évite tout traitement antibiotique inutile,
- le prescripteur limite ses prescriptions d'antibiotiques critiques,
- le prescripteur choisit un schéma thérapeutique en prenant en compte le risque de sélection et de diffusion de l'antibiorésistance.



“UNE SEULE SANTÉ” APPLIQUÉE À L’ANTIBIORÉSISTANCE : LE TEMPS DES ACTIONS »

Mise en place d’une phase pilote pour la constitution
d’un réseau de vétérinaires référents régionaux dans le
domaine des antibiotiques.



sngtv
SOCIÉTÉ NATIONALE DES
GROUPEMENTS TECHNIQUES
VÉTÉRINAIRES



Cadre général

- Dans le cadre de la mesure 7 du plan Ecoantibio2017
 - « Renforcer la formation continue et l'information des vétérinaires »
 - Pilotage par les OPV, un comité de pilotage mis en place
- Une mise en place expérimentale sur 2 ans
 - Démarrage début 2016, dans 4 régions : Rhône –Alpes, Midi Pyrénées, Pays de Loire et Ile de France
- Un référent par région, un collège national d'experts en soutien



Le rôle des référents

→ «Pousser» des informations

- vers les vétérinaires prescripteurs

→ Répondre aux questions des vétérinaires

- via un forum sur un site Internet dédié, avec l'appui d'un collègue d'experts nationaux

→ Organiser des formations en région

- visant à la promotion des recommandations de bonnes pratiques auprès des vétérinaires

→ Etablir des liens

- avec les autorités administratives locales en santé animale et santé humaine et avec le référent régional en médecine humaine



Le rôle des experts

- Au nombre de 4 au maximum, ces experts :
- apporteront les éclairages nécessaires aux cas particuliers apportés par les référents régionaux,
 - participeront au pilotage national et à la formation des référents.



Avancée du projet

- Collège d'experts constitué
- Un référent par région a été désigné.
- Une première journée de travail avec les référents et les experts est prévue début 2016.



→ Merci pour votre attention

→ Des questions ?

